LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. II — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 30 MAI 1907 — No. 34

A Travers l'Ouest

LE CHARBON DANS L'OUEST

On espère que grâce aux sages réglements miniers édictés par le ministre de l'Interieur, avant son départ pour l'Ouest, cette partie du pays n'aura pas à craindre pour l'hiver prochain, la disette de charbon dont elle a souffert l'hiver dernier.

Ces réglements ont pour objet d'empêcher l'accaparement du charbon par les spéculateurs, et de permettre au colon de s'approvisionner à la mine même, de tout le charbon dont il aura besoin, et dont le prix ne devra pas dépasser $1.75 la tonne.

Dans tous les cas, grâce aux mesures prises, tout colon un peu prévoyant pourra faire sa provision de charbon pendant l'été afin de ne pas être pris au dépourvu lorsque le froid sera venu.

LE Dr McINNIS

En route pour la Yellow Head Pass.

Le Dr. McInnis, de la McInnis Lumber C., est parti pour la Yellow Head Pass et descendra la rivière Fraser. Son voyage durera de 10 à 12 semaines pendant lesquelles il se rendra compte de la richesse des forêts et des mines des régions qu'il traversera. Il enmène huit chevaux pour le transport de ses bagages et il s'est assuré le service de deux vieux explorateurs "Dave Adams et Joe Brewster," du Lac Ste Anne.

Un peu plus loin que le Lobstick Lake il s'ajoindra deux guides connaissant la région.

Le Dr. et son parti suivront le tracé du future G.T.P. traversant les rivières Pembina et McLeod à la Jasper's Pass, environ 350 milles à l'ouest d'Edmonton.

Il se dirigera ensuite sur la Yellow Head Pass et descendra la rivière Fraser de 80 à 100 milles jusqu'a la Tête Jaune Cache.

Le Dr. McInnis n'en est pas à son premier voyage de ce genre.

En 1884, il entreprenait un voyage dans la direction de Bow River Pass. En 1893, il fit pratiquement le même voyage qu'il entreprend cette année et en 1898 et 1905, il a voyagé dans la région de la Passe de la Rivière à la Paix. Peu d'hommes peuvent se vanter de connaitre aussi bien les ressources de ces régions éloignées.

En réponse à une question sur les ressources forestières et minérales, le Dr. Mc Innis nous dit qu'elles sont pratiquement inépuisables. La seule chose qui manque ce sont les moyens de transport. Des trésors fabuleux attendent d'être transportés sur les rails d'acier. Il n'est nullement surpris d'apprendre la découverte de gisements d'or à la Yellow Head Pass, on a déjà trouvé de riches gisements dans cette partie des montagnes rocheuses, et il y aurait aujourd'hui beaucoup de villes minières, si d'autres sections également riches et ayant des communications de chemins de fer n'avaient attiré ailleurs les prospecteurs.

Il y a beaucoup de petites villes minières dans les alentours du Lac Quesnel et de la rivière Fraser, qui se servent d'Ashcroft, sur le C.P.R. comme port de ravitaillement et point d'expédition du minerai.

Le passage du G.T.P. dans ces régions veut dire beaucoup pour le Canada, et en particulier, pour les citoyens des villes de l'ouest. Entre Edmonton et les Montagnes Rocheuses, il y a des districts qui rivalisent de fertilité avec celui d'Edmonton et où, à part la richesse minérale, on trouve des millions d'acres de terre à bois qui n'attendent que la venu du marchand de bois.

PAS SATISFAIT

La mine Hillcrest fermée.

M. Chas P. Hill, gérant de la mine Hillcrest à Hillcrest, Alta, dit :

Nous avons dû cesser les opérations, lors de la dernière grève des mineurs et aussi longtemps que mon nom sera Hill, nous ne reprendrons pas les travaux aux conditions de l'arrangement intervenu entre les mineurs et les propriétaires des autres mines.

Nous avons refusé de souscrire à cet arrangement, parce que l'arrangement qui donne un augmentation de 25 cts au mineur, nous enlève tout bénéfice.

Il nous en coûte actuellement $100. par jour pour tenir nos portes fermées, mais nous sommes bien décidés à subir cette perte.

Nos gens étaient très satisfaits de leur condition qui, sous aucun rapport ne pouvait être comparée à celle des autres mineurs. Ceci fut tellement bien compris par eux que lors du vote pris durant la grève, 27 contre 1 furent pour la reprise de l'ouvrage aux anciennes conditions.

Depuis quatre mois que je suis dans l'Est, j'ai visité les mines de charbon de la Pennsylvanie. Il est vrai que nous vendons le charbon $1.00 de plus par tonne, mais l'extraction nous coûte quatre fois plus que la leur.

Une autre raison qui nous fait juger le règlement injuste à notre égard est qu'on n'a tenu aucun compte du travail relativement facile qu'ont à faire nos gens, comparé à celui des autres mines, car l'épaisseur moyenne de la veine de charbon chez nous, n'est que de 4 à 5 pieds. Disons de plus qu'il est à peu près impossible pour nous de nous procurer des ouvriers habiles, par exemple, sur 30 à 40 mineurs que nous employons sur notre mine, à peine 3 à 4 peuvent passer pour savoir leur mésier.

Toutes choses considérées, vous comprenez l'impossibilité où nous sommes de lutter avec ces compagnies, si nous acceptons ce dernier arrangement.

LOGEMENTS DE MINEURS

Lors de sa mission à Fernie, en qualité de président de la commission de conciliation pour la grève des mineurs, Sir William Mulock, ancien ministre du Travail, a fait deux propositions de nature à empêcher le retour des grèves périodiques dans les charbonnages de l'Ouest.

La première, c'est que l'on devrait organiser des entrepôts pour emmagasiner le charbon extrait de la mine, de sorte que le manque de wagons pour le transporter ne pourrait jamais forcer les mineurs à suspendre le travail.

La seconde, c'est que les compagnies des mines devraient s'entendre avec leurs ouvriers, pour que chaque mineur puisse avoir une maison à lui, avec un jardin autour. Cette seconde proposition devrait être adoptée sans délai. Elle aurait pour effet, non seulement d'améliorer le sort des mineurs, mais de leur donner un intérêt direct dans la prospérité du pays, qui contrebalancerait les excitations des promoteurs de grèves.

La population des mines est actuellement composée, en grande partie, d'étrangers sans esprit national, sans intérêt dans le pays, sans solidarité avec le reste de la population. Qn'on les attache au sol, en leur construisant des maisonnettes confortables, dont ils pourront payer le prix sous la forme d'un loyer, et l'on transformera ces quasi-nomades en citoyens intéressés au bien général, à la paix, et au bon ordre.

Ce serait le meilleur moyen, sans contredit, d'empêcher la propagation parmi eux des doctrines unionistes, s'en qu'on s'en aperçoive.

Le conseil de Sir Wm. Mulock est bon à suivre et prouve que l'ancien ministre du Travail n'a pas perdu, en quittant la politique, l'intérêt qu'il portait aux travailleurs.

Une année d'abondance pour l'Ouest

S. A. McGaw, président et gérant de la Western Flour Mills Co. Ltd est reparti pour l'Est hier.

Dans une entrevue, il dit : Je suis dans l'Ouest depuis le 6 mai dernier, spécialement pour me rendre compte de la culture du blé.

J'ai constaté que l'ensemencement s'est fait en retard, mais la terre est si bien conditionnée que je ne crois pas qu'il en résulte rien de fâcheux, surtout si la température est favorable à la croissance.

Questionné sur l'extension de notre commerce vers les pays d'Orient, il dit : qu'il y a là un excellent marché pour le Canada et qu'il n'en tient qu'à lui d'augmenter considérablement ses exportations de ce côté.

Parlant du déficit de 400,000,000 quatre cent millions de boisseaux, crée par la manque de la récolte dans les pays d'Europe et que seul le Canada est appelé à combler, puisque les Etats-Unis se suffiront à peine à eux-mêmes, il dit qu'il en résultera une hausse considérable dans le prix du blé et qu'il ne serait pas surpris de le voir monter à $1.50 le minot.

Si les prédictions de Mr McGaw se réalisent, on peut s'attendre ici à une ère de prospérité inconnue jusqu'à ce jour.

Pour les Cultivateurs

REVUE GENERALE DE LA SITUATION.

Beurre et Fromage.

Une nouvelle saison de fabrication de beurre et de fromage s'ouvre sous les plus favorables augures : le beurre à 32 et 33 cents et le fromage d'etable à 12½. Pareil fait est sans précédent dans l'histoire de notre industrie laitière, et bien qu'habitués depuis quelques années à entendre parler de records en tout genres, il nous semble assez naturel de nous demander si cet état du marché anormal aujourd'hui, deviendra l'état normal de l'avenir.

Pour le fromage, ces prix, tout élevés qu'ils soient, s'expliquent d'une manière satisfaisante La consommation de la viande aux prix actuels obère lourdement le budget de la famille de l'ouvrier, et il paraîtrait que la substitution du fromage à la viande, pour une même quantité de principes nutritifs est de bonne économie. Il faut bien aussi admettre puisque tout le monde le dit, que l'épouvantail des conserves de viandes malsaines, a contribué aussi à ce changement. Et une troisième considération serait que l'augmentation du coût de la vie, est générale sur toute la ligne, et que les lois de l'équilibre dans ce domaine ne sont nullement rompues.

Au moment de tracer ces lignes, le marché à beurre est dans une excitation très intense : les quelques vendeurs de beurre nouveau ne veulent point lâcher au-dessous du beau prix de 32 cents la lb. L'acheteur semble voir venir l'avalanche des beurres nouveaux et accède craintivement à l'exigence, seulement avec l'assurance de revendre sans délai. Cette fièvre ne saurait durer, mais il est tout de même curieux de constater la même chose sur les grands marchés américains : Boston, New York, Philadelphia, Washington et Chicago se ressentent de l'épidémie. Il serait intéressant d'étudier la cause de ce mal général sur ce continent Américain : quelle qu'elle soit, les jours ensoleillés, les bains de rosée et de chaleur feront cesser cette pertubation américaine ; et bientôt le grand régulateur du commerce, l'offre et la demande, rétablirons l'équilibre un instant rompu.

Comment seront les prix ? La réponse est dans la boite aux secrets. On sent déjà l'action des baissiers.

CONSEILS AUX FABRICANTS DE BEURRE ET DE FROMAGE

Le propriétaire de fabrique doit avoir un outillage de fabrication, pour beurre ou fromage, des chambres de conservation pour le beurre, et de maturation pour le fromage, et des constructions qui lui permettent de fabriquer, conserver et livrer sur le marché, du beurre et du fromage de toute première qualité. Il doit toujours viser à ce que son beurre ou son fromage soit de qualité à commander une préférence sur les marchés d'importation de produits canadiens.

Les patrons fournisseurs de lait, ont des obligations correspondantes pour que le propriétaire de fabrique ne trouve point prétexte ou excuse à se soustraire à ses devoirs.

La matière première, le lait fourni à la fabrique doit en conséquence :

Avoir été trait, coulé, aéré et conservé dans un endroit éloigné d'au moins 50 pieds de tout ce qui pourrait dégager des odeurs mauvaises.

Le lait de la traite du matin devrait autant que possible, avoir été aéré et refroidi pour la livraison, mais ne doit jamais dans aucun cas, être ajouté au lait de la traite du soir sans avoir été refroidi.

Il est partout reconnu que le lait destiné soit à faire du beurre ou du fromage, doit être rejeté impitoyablement quand il possède au delà de 22 divisions d'acidité. L'acidimètre devrait être employé pour décider de tous les cas douteux.

Chaque patron devrait prendre pour règle de conduite envers la fabrique, d'éviter de servir à ses vaches, tout aliment, soit mauvaises herbes, feuillages, mauvais fourrages, qui seraient de nature à communiquer une mauvaise saveur au lait.

Les canistres servant au transport du lait, doivent être parfaitement bien retamés : le lait au contact du fer devient contaminé.

La convenance et une bien légitime fierté, exigent que canistres et voitures servant au transport, soient propres.

La mauvaise eau est un mauvais aliment. L'eau salée qu'on fait boire aux vaches, cause un dérangement dans le fonctionnement des organes digestifs, et le lait qui en provient n'est pas sain.

Les patrons doivent veiller avec soin à ce que la pesée du lait soit enregistrée correctement, et ne doivent jamais tolérer aucun retranchement de tant par cent, pour donner du nom à leur fabrique ; c'est une injustice au prochain.

Un patron surpris à livrer à la fabrique du lait falsifié à son insu ou à sa connaissance, ou autrement impropre à faire du bon fromage, devrait être retranché de la communauté, s'il persiste dans sa pratique funeste ou coupable.

Il est contraire à la propreté de fumer dans une fabrique de beurre ou fromage.

Il est contre les intérêts des patrons, du fabricant et du commerce en général de vendre le fromage qui n'a pas 10 jours d'âge. Résistez donc aux sollicitations alléchantes des acheteurs qui vous demandent le fromage même sortant de la presse ; suivez préférablement les conseils sages des circulaires sur lesquelles ils vous blâment pour cette pratique extrêmement nuisible à la réputation du fromage canadien.

Réglez le temps de livraison du lait à la fabrique.

Pour le bien commun des propriétaires et des patrons, la Société d'Industrie Laitière prend la liberté de vous rappeler que les inspecteurs de syndicats ont pour devoir de surveiller " la comptabilité de la fabrique."

La Société d'Industrie Laitière demande à tous les intéressés, d'accorder une serieuse considération au besoin de l'uniformité des beurres et des fromages pour le succès de nos exportations ; et elle conseille de profiter du passage de l'Inspecteur pour étudier cette question.

L'ART DE TRAIRE LES VACHES

Ce serait faire injure à une ménagère de nos campagnes que de lui demander si elle sait traire : tout le monde connait cette opération ; mais bien peu de personnes savent la faire comme il convient. C'est qu'il est moins facile qu'on ne le croit généralement de bien traire une vache. Et pourtant l'importance de ce travail n'échappe à personne : la meilleure vache laitière peut tarir si elle est mal traite.

Qu'il nous soit permis de rappeler brièvement les principes qui doivent présider à l'opération pour obtenir le maximum de lait et le meilleur possible :

1o. Traire rapidement ; la lenteur fait perdre une partie de la crème du lait ;

2o. Traire à fond, jusqu'à la dernière goutte ; le lait de la fin étant le meilleur ;

3o. Traire aux même heures tous les jours ; l'exactitude favorisant la lactation ;

4o. Traire en *croix*, c,est à dire un trayon d'avant à droite, avec un trayon d'arrière à gauche, et *vice-versa* ; le lait sort ainsi plus abondant qu'en trayant parallèlement.

5o, Traire avec les cinq doigts, et non pas avec l'index et le pouce seulement, défaut trop commun des vachers et des vachères ;

6o. Pour traire les vaches jeunes et rétives, leur tenir levé un pied de devant ; ne jamais les frapper ;

7o. Avoir toujours les mains propres, ainsi que les mamelles de la vache et les ustensiles de la laiterie ;

8o. Pendant la traite, éviter tout ce qui pourrait distraire et agiter les vaches. Les maintenir dans la plus grande tranquillité ;

Ceux qui n'observent pas toutes ces prescriptions subissent infailliblement une diminution de lait recueilli.

En résumé, propreté, douceur, exactitude et traite à fond : tels sont les facteurs qui agissent sur la qualité et la quantité de lait que peut produire une vache.

Bien peu de vaches et de vachères peuvent s'attribuer le mérite de traire avec toutes qualités : ce qui prouve la véracité de cet axiome... euphonique (oh ! combien !) d'un professeur de zootechnie : "Bien traire est très rare."

Adoucissement de l'eau

On y arrive de deux façons : 1o soit en faisant bouillir l'eau pendant assez longtemps ; 2o soit en ajoutant à l'eau de la chaux vive ou mieux un lait de chaux ; ce second moyen, qui à première vue semble paradoxal, est excellent pourvu qu'on emploie la quantité convenable de chaux, ce à quoi on arrive par tatonnement ; trop de chaux donne de l'"eau de chaux" ; une quantité trop faible de chaux n'enlève qu'une partie de la dureté de l'eau à traiter. L'opération se fait d'avance dans un grand tonneau ou un réservoir ; au moment où on ajoute le lait de chaux, l'eau se trouble et il se fait un précipité blanc qu'on laisse déposer avant d'employer l'eau ainsi adoucie.

Destruction des rats.

Jusque dans ces dernières années les remèdes employés pour la destruction des rats étaient les trappes, les appâts empoisonnés, sans parler des chats et des furets. Mais lorsque les rats sont légions et viennent de tous côtés, ces moyens ne suffisent pas, de savants bactériologistes ont pensé à inoculer à ces rongeurs un virus ou poison microbien qui provoque chez eux une violente maladie contagieuse (pour les rats seulement) et les tue rapidement. Plusieurs préparations de ce genre ont été mises en vente, les unes à l'état liquide, les autres à l'état solide. En général elles consistent en une matière nutritive contenant les micro-organismes (bacilles) qui une fois absorbés par un rat lui donnent une sorte de fièvre typhoïde de forme très virulente et suivie ordinairement de mort. Il suffit, pour cela, de tremper dant le virus des morceaux de pain que l'on place dans divers endroits fréquentés par les rats. Parmi ces préparations nous signalons la " Ratin " préparée par le " Ratin Bacteriological Laboratory," 17 Gracechurch Street, E. C., Londres. A la suite d'essais avec la " Ratin," entreprises par la Chambre d'Agriculture de l'empire allemand on en a recommandé l'emploi pour l'extermination des rats et souris. Enfin, l'on nous informe que le gouvernement de la Nouvelle Galles du Sud vient d'ordonner l'emploi de la " Ratin " en quantité suffisante pour détruire les rats dans la ville et le port de Sydney.

PETITES NOTES.

Pour le cultivateur, comme pour le fabricant de beurre ou de fromage, les principaux soins indispensables à à donner au lait se résument en un mot qui devrait être écrit en grandes lettres à l'entrée de l'étable et de la fabrique ; ce mot est : Propreté.

Pour les plantes originaires de pays plus chauds que le nôtre (blé-d'Inde, haricots " fèves ", concombres, citrouilles, etc.), il faut attendre que le sol soit suffisamment réchauffé avant d'y semer ces graines.



Contrat pour la Poste.

Des soumissions cachetées seront reçues, par le Ministre des postes, jusqu'à vendredi midi, le 28 juin prochain, pour le transport de la poste de sa Majesté, durant quatre ans, deux fois par semaine, entre

Brosseau et St-Paul de Métis
Saddle Lake et St-Paul de Métis

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimes contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat de même que des bulletins de soumissions pourront être obtenus aux bureaux de poste de Brosseau, St-Paul de Métis et Saddle Lake et au bureau de l'Inspecteur des Postes.

A. W. CAIRNS,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Calgary, 17 mai, 1907.

30-3.



C'est-à-dire, ajouta vivement le Sauveur, que mes cavaliers sont partis hier pour mettre en lieu sûr mes femmes et mes richesses. C'est à peine s'il me reste vingt guerriers.

A ces mots Kay sentit disparaître toute inquiétude. En ce moment il se voyait de force à tenir en respect, à lui seul, toute la garnison de la place.

—Ils reviennent ce soir, continua son interlocuteur, et demain je me mettrai à leur tête pour marcher à l'ennemi. Quant à toi, ami, qui m'as prévenu du danger, tu demeures mon hôte. C'est toi seul que je veux pour me conduire vers les Anglais.

—Eh bien, Seigneur, daigne m'accompagner seul jusqu'à la colline proche ; de là je te montrerai l'endroit le plus favorable pour les attendre.

—Je ne te connais pas assez, répliqua le Sauveur, pour me risquer ainsi hors de ma ville en ta compagnie.

L'esprit de ruse et de duplicité éclatait dans ses yeux.

- Je veillerai, ajouta-t-il, à ce qu'on te traite bien et que tu ne manques de rien... Qui commande à ces chiens ?

—Un certain Hubert Kay.

- L'homme dont la poitrine resplendit de décorations ? J'en ai entendu parler. On dit qu'il ne craint rien au monde, qu'il a marché sous les balles et dans le sang en divers pays.

—Le monde entier est le champ de bataille de ces Anglais, répondit Kay, intérieurement flatté de l'allusion faite à sa valeur.

—On dit de ce chef, qu'il joint à l'audace du lion une vigueur de géant.

—Je l'ai vu, déclara le major. Il a belle allure.

—Mais toi non plus tu ne manques pas d'allure, ami, dit le Sauveur en s'avançant vers Kay. Lève les bras que je puisse juger de ta belle stature.

Kay fit comme il lui était ordonné.

—N'as-tu pas entendu un bruit étrange au moment où je t'ai commandé d'entrer, s'informa le Soudanais, tandis que sa main fouillait sa poitrine pour y reprendre son poignard.

—Je n'ai rien entendu, répondit le major d'un air d'une extrême surprise.

Tout en parlant, il déplaçait légèrement son pied droit pour s'assurer qu'il était libre de ses mouvements.

—On aurait dit le bruit d'une chute, ajouta le Sauveur.

—Quelque pierre roulant jusqu'au bas de la colline, suggéra Kay en portant le pied droit en peu en arrière, le genou légèrement fléchi.

—Les pierres ne font pas ce bruit-là, infâme menteur, misérable espion ! Hormis ton costume, tout te trahit. Tu es toi-même, ou ce porc de Kay ou son complice. Tiens, ton vêtement s'est écarté et je vois ta poitrine !

Ce disant, il s'était précipité sur l'Anglais, le poing gauche levé, tandis que de la main droite il brandissait sa dague. Comme il arrivait ainsi sur le major, celui-ci lança tout à coup son pied en avant, et son assaillant, atteint en pleine poitrine, fut projeté comme une balle à l'autre extrémité de la pièce. A la même seconde Kay était sur lui et l'écrasait de son poids.

Le vaincu laissa échapper un gémissement de douleur.

—Seigneur du Désert, murmura l'officier d'une voix rauque, si je suis un imposteur, tu es, toi, un criminel. Profère le moindre cri d'appel et j'en userai avec toi comme avec ta sentinelle.

Le Sauveur, sous la menace de son propre poignard dont Kay s'était emparé, ne fit aucune tentative pour parler ou se relever. Il gémissait faiblement son adversaire lui laisse le temps de se remettre, puis le releva lui-même d'un effort.

—Tiens-toi debout, ici, bien en lumière, et pendant mon discours, ne perds pas de vue le canon de ce revolver. Au moindre geste, je fais feu.

Le Soudanais frémit, mais il se souvint qu'il avait ses gens à portée de la voix et il se ressaisit.

—Si tu tires, dit-il, tu peux me tuer, mais ta mort suivra de près la mienne. Tu seras mis en pièces par mes guerriers, comme un chien par des loups.

—Je puis tenir ici contre les forces qui te restent. Le premier qui se présentera fera de son cadavre une première barricade en traveas de cette porte, et pour les autres, j'aurai encore mon revolver, ce poignard et ce couteau. De plus, ma troupe est à portée de fusil et si mon absence se prolonge plus d'une heure, elle donnera l'assaut. Tu es bel et bien mon prisonnier. Suis-moi jusqu'à mon camp et je t'engage ma parole qu'il ne te sera fait aucun mal, si tu consens à écouter mes propositions.

Le Sauveur réfléchit, et au bout d'un instant :

—Je te suivrai, dit-il, c'est la volonté d'Allah.

—Très bien. Marche devant.

Le Seigneur du Désert jeta un rapide coup d'oeil autour de lui. Il n'avait aucun secours à attendre. En fait d'armes, il voyait seulement le revolver que le major tenait à la main, l'index sur la détente.

—Marche devant, répéta Kay, et souviens-toi.

Il glissa le revolver sous son vêtement, et invita le vaincu à le précéder jusqu'à la porte de la forteresse et à travers la plaine. Cependant celui-ci hésitait encore et jetait un dernier regard vers l'endroit où les incidents de la lutte s'étaient déroulés.

—Si tu veux emporter quelque chose, prends-le, mais fais vite ! dit l'officier.

Le Seigneur du Désert, sans proférer une seule parole, sortit précédant le major. En descendant le sentier escarpé il allongea le cou par-dessus le mur bas ; mais ce qu'il vit lui fit promptement détourner la tête. Silencieusement il traversa la cour.

Les guerriers ensommeillés échangèrent bien quelques regards interrogateurs, mais le grand chef, habile diplomate, recevait souvent d'étranges visiteurs, et ses hommes, sans chercher davantage à pénétrer le présent mystère, reprirent tranquilement leur sieste.

Sans avoir fait d'autre rencontre, vainqueur et vaincu franchirent les fortifications et parurent dans la plaine, mais ce fut seulement au tournant de la colline que Kay lâcha la crosse de son revolver.

Une sentinelle anglaise qui avait aperçu les deux hommes, convaincue qu'un individu qui ne portait pas l'uniforme était un ennemi naturel, s'apprêtait à interpeller les nouveaux venus, voire à faire feu. La voix calme de Maule l'arrêta.

—Laissez-moi arranger cela, fit-il. Le chef et le Sauveur continuaient d'avancer et Maule se préparait à jouer la petite comédie dont il était convenu avec le major pour éviter de divulguer son identité, quand la voix de ce dernier se fit entendre.

—Ne prenez pas la peine, dit-il. Il m'a démasqué et nous nous sommes mis d'accord. Conduisez Sa Seigneurie sous ma tente, tandis que je vais me débarrasser de cet accoutrement.

Dix minutes plus tard, décemment revêtu de son uniforme, il pénétra dans la tente et alla vers son prisonnier. A droite et à gauche de celui-ci se tenait un soldat baïonnette au canon. Derrière lui un sergent alerte épiait tous ses mouvement.

—Voilà ! dit Kay d'un air dégagé, je demande la capitulation du fort et de la garnison.

—Je n'accorderai ni l'une ni l'autre.

—Dans ce cas, je ne laisserai pas pierre sur pierre et je n'épargnerai pas une seule vie, tes cavaliers, à leur retour, tomberont dans une embuscade et seront tous détruits.

— Que la volonté d'Allah soit faite, déclara pieusement le musulman.

— Je souhaiterais régler le différend sans qu'il en coûte une vie d'homme.

— Mon peuple ne craint pas la mort.

— Tu as cinq minutes pour réfléchir, et Kay tira sa montre.

Le Seigneur du Désert demeura silencieux.

— Ainsi, demanda le major, la garnison doit mourir ?

Le prisonnier inclina la tête.

— Et aussi les cavaliers que tu attendais ?

— Oui, si c'est la volonté d'Allah, fit le Sauveur impassible.

— Je possède le droit de vie et de mort, continua l'Anglais. Si je détruis ta forteresse, si je fais mourir tes sujets, je ne t'épargnerai pas non plus. Tu seras pendu en vue de ton fort.

Le prisonnier ne broncha pas.

Le major aboutissait donc à un échec. L'intimidation dont il avait d'avance escompté le succès, se heurtait au stoïcisme du musulman, il se décida alors à pousser plus loin les choses.

— Sergent, ordonna-t-il, allez prier de ma part le sergent-major Murray de faire dresser une potence au tournant de la colline bien en vue du fort.

— Et maintenant, ajouta-t-il, que l'on conduise le prisonnier au lieu d'exécution, pour qu'il puisse assister à tous les préparatifs de son supplice.

En quittant la tente, le captif vit des soldats du génie qui transportaient des poteaux et des cordes à travers les sables brûlants. Il les vit faire halte à un mille environ et creuser deux trous dans le sol. Puis ils y plantèrent deux poteaux préalablement réunis à leur sommet par une traverse. Un sergent fit à l'extrêmité d'une corde un nœuf coulant et lança l'autre extrémité par-dessus la barre transversale placée à dix pieds au-dessus du sol.

L'érection de la potence avait attiré l'attention d'un factionnaire qui montait sa garde sur la tourelle du fort. Il tira sur le groupe suspect, éveillant ainsi l'attention de ses camarades. Tous se précipitèrent aux murailles et ouvrirent un feu inefficace sur les Anglais.

— Amenez le prisonnier, commanda Kay, tandis que lui-même et Maule se dirigeaient vers la potence. Devant celle-ci fut placé le Seigneur du Désert, afin que ses hommes pussent aisément le reconnaître. Presque aussitôt le feu du fort cessa.

Alors le major s'adressant au captif.

— Je te donne trois minutes pour choisir entre la mort et la clémence britannique.

Ce disant il tira sa montre, et, au bout de soixante secondes compta : Un. Quand il prononça : Deux, le musulman fataliste conserva son attitude impassible.

Kay fit un signe de la main. Un sergent et deux hommes menèrent le patient sous la potence, et un sapeur, adroitement lui passa au cou le nœuf coulant. Il se préparait à lui lier les membres : le major, d'un geste l'arrêta.

La troisième minutes achevait de s'écouler, quand Kay décida de jouer sa dernière carte. Il éloigna ses hommes et s'approchant du Sauveur :

— Seigneur du Désert, lui dit-il à mi-voix, tu es un brave et je veux te sauver. Au fort, là-bas, et dans ta maison, il y a un puit secret.

Pour la première fois les traits du prisonnier s'altérèrent.

Kay observait l'effet de ses paroles,

— C'est là, ajouta-t-il, que tu as caché ce qui t'est plus précieux que tes femmes, que tes sujets, que ta vie même, ton or !

— Eh bien ? murmura le Sauveur, ému cette fois.

— Quand j'aurai réduit le fort en cendres, cet or sera transporté au Caire. Tes amis ne pourrons donc jamais s'en servir pour te venger.

— Si je me rends à tes désirs, me rendras-tu mon trésor ?

— Je t'en donne ma parole.

— C'est la volonté d'Allah, je m'y soumets.

Aussitôt, sur l'ordre du major, le prisonnier fut reconduit au camp.

Quelques instants après. Kay, assis sous sa tente, le faisait à nouveau comparaître.

— Ton or va t'être rendu, lui dit-il, mais je puis faire mieux encore, en te donnant le moyen d'accroître ta fortune. Jusqu'ici tu ne t'es enrichi qu'en razziant des pays pauvres, et le résultat n'a pas souvent répondu à l'effort. Je t'offre, moi, une alliance loyale avec mon gouvernement. Il est riche, très riche. Tu peux lui être utile, tes services seront royalement payés. Joins donc tes forces aux nôtres ; tu es brave, et la proposition que je te fais, est la meilleur preuve de mon estime.

Il y eut un long silence.

Enfin, le Seigneur du Désert sortant de son mutisme, se tourna vers Kay :

— J'ai pleine confiance en toi, et, à partir de ce jour, les enfants du désert marcheront avec ceux de ton pays.

WALTER WOOD.

Traduit de l'Anglais par A. HUZARD.

LE SECRETAIRE DE RIEL

Honore Jaxon devient dignitaire de la Federation des Metiers de l'Idaho

Nous lisons dans le *"New York Times"* les notes biographiques suivantes sur l'ancien secrétaire de Riel.

Jaxon est un métis canadien-français et il habite l'arrière pièce d'une boutique de barbier au numéo 671, rue West Lake. Il y a 20 ans, il faillit être exécuté dans les territoires du Nord-Ouest, pour trahison. Il commença sa carrière mouvementée à Régina, capitale des Territoires, en 1885, comme secrétaire de Louis Riel le chef de la rébellion, qui fut exécuté après que ses troupes furent défaites par les forces du général Middleton. Jaxon fut fait prisonnier à Batoche. Il parvint à s'échapper de sa prison et passa aux Etats-Unis. Lorsqu'il atteignit la frontière à Pembina, Dakota Nord, il fut capturé de nouveau, mais il parvint encore une fois à s'échapper. Cette année là, il alla se fixer à Chicago et devint secrétaire d'un conseil de charpentiers locaux. Depuis, il s'occupa toujours de questions ouvrières, prêchant la grève et ayant recours à l'intimidation

DANS L'EXTREME OUEST

Voici quelques uns des passages saillants de la lettre où l'ancien policier West, attaché au service de la malle d'Edmonton à l'île Herschell, décrit les mœurs des habitants.

" A l'île Herschel, dit-il, les trappeurs font un grand commerce de fourrures : peaux de renard noir ou argenté, martre, loutre, castor, avec les marchandises des Etats-Unis. J'ai vu vendre un renard noir valant probablement $1,000. pour un sac de farine.

" L'hiver, dans ces régions, est extrêmement rigoureux ; on ne saurait trop se prémunir contre le froid. L'année dernière, deux matelots du Bowhead, qui avaient été envoyés pour chercher du bois, ne purent parvenir à regagner le navire ; on ne retrouva les corps des deux infortunés que le lendemain matin.

" Il y a des dépôts de charbon à Peel ; en somme, la contrée semble posséder une certaine quantité de minéraux. Le gibier y est en abondance ; la pêche est fructueuse."

Le Courrier de l'Ouest

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.
PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toute demande pour changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de cinq cents.

Toutes communications et lettres doivent être adressés :
LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 30 Mai 1907

L'Embargo sur le betail canadien

Au cours de la conférence impériale, Sir Wilfrid Laurier a de nouveau agité la question de l'embargo sur le bétail canadien.

Les provinces de l'Ouest qui sont particulièrement intéressées au règlement de cette question, tiendront compte au premier Ministre d'avoir su profiter du moment opportun pour faire de justes réclamations aux représentants du gouvernement anglais.

Sir Wilfrid a parlé en termes précis, il a été clair. Et il a été compris, semble-t-il. Ce n'est pas trop tôt, voilà dix ans que nous protestons.

L'Angleterre jouit d'une préférence douanière sur notre marché. Sa politique et ses intérêts, pour le moment du moins, ne se prêtent pas à nous rendre le réciproque, mais de là à enlever l'embargo sur le bétail canadien il y a loin. Car ce que justice, puisque sa politique de libre échange lui fait accepter en franchise les produits de tous les pays.

Cet embargo est un obstacle considérable au commerce du Canada avec l'Angleterre. Les éleveurs des provinces de l'Ouest du Canada en souffrent considérablement.

Cet embargo est basé sur la prétention—absolument fausse—que notre bétail souffre de tuberculose. Non ; là n'est pas la vraie raison et la voici : l'Angleterre, libre échangiste en tout, n'est protectionniste que sur ce point et elle agit ainsi pour protéger les éleveurs d'Ecosse et d'Irlande.

La vraie raison du retard que l'on apporte à nous rendre justice, est que le Canada seul n'est pas concerné ; les Etats-Unis le sont aussi, et on craindrait les récriminations de ce pays, si l'embargo était levé sur notre bétail sans l'être sur le leur.

Que parle-t-on des Etats-Unis, ils en ont pourtant assez reçu à notre détriment.

Sur les justes représentations de Sir Wilfrid les représentants ont promis de s'en occuper "sérieusement." Espérons que cette formule qui d'ordinaire n'est qu'un refus poli, sera cette fois-ci, suivie d'une action efficace.

Maintenant que Sir Wilfrid, parlant en présence du peuple anglais a fait ressortir l'injustice que comporte l'embargo, l'Angleterre, espérons-le, ne tardera pas à rappeler cette loi. Et nous, habitants de l'Ouest, si directement concernés dans le règlement de cette question, nous saurons gré à notre grand Canadien d'avoir une fois de plus, sauvegardé l'intérêt de notre pays.

La Question du Gaz.

Lundi, le 3 juin, les contribuables dr la ville d'Edmonton auront à enregistrer leur vote sur une question qui ne peut manquer d'avoir une influence considérable sur l'avenir de notre ville. C'est la question du gaz.

La North West Gas and Oil Co., laquelle se compose de citoyens de cette ville, après avoir obtenu une franchise exclusive pour la fourniture du gaz s'est vu enlever ses privilèges pour n'avoir pas donner le gaz dans la limite de temps fixé dans sa charte.

Or, l'hiver dernier elle est revenue devant le conseil et a obtenu une char- exclusive pour la fourniture du gaz artificiel et naturel, pour un terme de 15 ans, au prix de 45 cts le 1000 pieds pour le gaz naturel et de $1.44 et $1.62 pour le gaz artificiel. $1.44 pour ceux qui feront une consommation assez considérable et $1.62 pour le petit consommateur.

Aucune compagnie au pays peut se vanter d'avoir une franchise qui lui assure un monopole aussi absolu, non seulement pour 15 années, tel qu'il apparaît en gros chiffres, mais aussi pour les années qui suivront, car la compagnie a su introduire dans sa charte telles clauses qui mettent pratiment la ville dans l'impossibilité de se débarrasser du monopole qui aura pesé pendant 15 longues années sur les consommatenrs de gaz de la ville.

Il est évident que les promoteurs de cette entreprise ont non seulement voulu copier la charte du " Montreal Light, Heat & Power Co." de Montréal, mais encore ils ont su s'assurer un meilleur contrôle. Ce qui n'empêche pas le trust qu'est le " Montreal Light, Heat & Power, d'imposer ses conditions, quelqu'extravagantes qu'elles soient, aux contribuables de Montréal, par les pouvoirs excessifs que lui accorde sa charte jointe aux influences des trusts.

La Western Gas & Oil Co. s'engage à fournir le gaz naturel au prix de 45 cts le 1000 pieds. D'abord rien ne prouve que nous aurons du gaz naturel, au contraire puisque cette même compagnie a déjà pendant deux ans, pratiqué des sondages sans en arriver à un résultat pratique. Mais supposons pour un instant que les sondages donnent de meilleurs résultats et qu'enfin on trouve du gaz, eh bien ; le prix de 45 cts est de trois à quatre fois plus cher vn'il ne coûte ailleurs.

Pour en citer un exemple frappant, il y a à Louiseville, P.Q. une compagnie qui fournit le gaz naturel à plus de 20 paroisses le long du fleuve St. Laurent et elle ne demande que 12 cts le 1000 pieds cubes et cette compagnie n'a pas les avantages de servir une population aussi dense qu'à Edmonton puisque ses clients sont des cultivateurs et que chacun de ses clients requiert de 1 à 2 arpents de conduits à gaz.

Rien n'empêche que les directeurs de cette compagnie estiment que leurs bénéfices devront être considérables puisque le gaz neleur coûte rien.

Mais, me dira-t-on, la Western Gas & Oil Co. cette compagnie pourra toujours donner le gaz artificiel.

Rien n'est moins certain, cette compagnie se compose de citoyens certainement très entreprenants, mais qui ne connaissent rien dans l'industrie du gaz. La preuve de cet avancé c'est que pas un seul des promoteurs de crtte compagnie où il prendra le charbon propre à produire le gaz, quel prix il lui coûtera rendu ici et quels bénéfices il peut s'attendre de retirer d'une telle entreprise.

A toutes ces questions on vous répondra que les prix fixés par eux sont ceux faits par une autre compagnie qui a de l'expérience et qui demande actuellement une charte comme eux.

Or, que signifie ce raisonnement, si ce n'est que ces messieurs n'ont jamais eu l'intention de doter la ville d'usines à gaz, mois bien d'obtenir une franchise aux clauses excessivement libérales et ensuite de trouver des acheteurs qui s'estimeront très heureux de payer la grosse somme pour s'en approprier les avantages.

Maintenant, est-il un seul contribuable qui puisse croire qu'il est dans les intérêts de la ville d'accorder une franchise à une compagnie dans le seul but de lui faire faire une spéculation heureuse? Non, pas un seul et que celui qui, par sympathie ou autrement, serait enclin de donner son vote en faveur de ce trust, réfléchisse aux conséquences que ce vote peut avoir sur la prospérité future de notre ville

La clause qui a trait au prix du gaz nous semble assez raisonnable, mais la ville ne se réserve aucun contrôle pour ce qui a trait au prix du gaz au cas où le coût de production serait diminué par la découverte de mines de charbon dans les environs.

Tout le monde sait que les dépôts de charbon dans l'Alberta sont très communs. Qui nous dit que dans trois, six mois ou un an, on ne découvrera pas un charbon propre à la production du gaz, ce qui abaisserait ainsi le coût du gaz de la moitié ou du tiers du prix actuel.

Il est très logique de croire que tôt ou tard une telle découverte se produira et dans ce cas, le trust ne serait nullement obligé d'abaisser ses prix entendu que la ville ne s'est réservé aucun contrôle.

Maintenant, étudions la charte qu'a obtenu Messrs Eaton et Springer, représentant l'International Heating et Lighting Co., en faveur de laquelle les contribuables auront également à se prononcer le 3 juin prochain.

La différence qui existe entre les deux chartes apparaît à l'œil le moins exercé. Autant la première charte est exclusive et cherche à monopoliser autant l'autre est libérale, laissant à la ville l'absolu contrôle de ses opérations.

D'abord, le seul privilège qu'accorde la ville à l'International L. & H. Co., c'est de produire du gaz et de l'offrir en vente aux citoyens d'Edmonton. Rien n'empêche la ville d'accorder une charte identique à tout autre compagnie, même la ville peut si elle le veut avoir ses propres usines à gaz, si elle s'aperçoit qu'elle n'est pas bien servie par cette compagnie.

Cette compagnie s'engage elle aussi, à fournir le gaz à $1.44 et $1.62. Mais ces prix resteront sous le contrôle de la viile en ce que le gaz, au prix ci-dessus, a pour base le charbon à $8.80 la tonne et chaque fois que la ville établira q'un charbon propre à la production du gaz peut être obtenu à moins que $8.80 la tonne, la compagnie devra abaisser ses taux proportionellement au coût du cnarbon.

Ceci est une clause qui protège très bien la ville et la fait bénéficier des avantages qu'offrirait la découverte d'une telle mine.

Messrs Eaton & Springfield, représentant l'International L. & H. Co., en acceptant de laisser la ville contrôler ainsi le prix du gaz, prouve qu'elle entend établir la chose sur une base d'affaires sans chercher à exploiter les consommateur de cette ville.

Les citoyens sont unanimes à reconnaître que la construction d'usines à gaz est indispensable dans notre ville, et que de retarder cette construction serait retarder le progrès, tant au point de vue industriel qu'au point de vue du comfort.

Or, voici une compagnie composée de gens d'expérience, qui s'engage à dépenser $300.000 en frais de construction et à employer 200 hommes pendant deux ans, ne demande aucnn pouvoir exclusif, laisse le contrôle des prix à la ville et ne demande aucune exemption de taxes.

Reste à savoir si le gaz à $1.44 et $1.62 sont bien les plus bas prix qu'il soit possible d'avoir. A cela nous dirons que des experts ont étudié cette question et ont conclu que ces prix étaient raisonnables.

Comme conclusion de cet article nous dirons que la considération qui nous fait jeter le cri d'alarme est que nous voulons avoir le gaz et que si la charte de la North-West Gas & Oil Co. était accordée, cela signifierait le monopole introduit en notre ville pour permettre à quelques uns de nos citoyens de faire une belle spéculation.

Contribuables qui aurez à vous prononcer sur cette grave question, le 3 juin, mettez de côté toute considérations sentimentales et songez aux intérêts de la ville qui sont aussi les vôtres.

Les chemins de fer et l'annonce

Nous venons de lire l'intéressante conférence que M. H. R. Charlton, chef du bureau de publicité du Grand-Tronc, a faite récemment devant les membres du " Canadien Railway Club."

M. Charlton a parlé de l'annonce pour les chemins de fer. Personne n'est plus en mesure que lui de traiter ce sujet. Il n'y a pas un chemin de fer sur ce continent qui publie de plus intéressante littérature que le Grand-Tronc—littérature variée, attrayante, artistiquement présentée, captivante.

Les "Highlands" d'Ontario, la région des lacs Muskoka, hier encore inconnus, ont aujourd'hui une vogue extraordinaire. On y vient des Etats Unis. Le traffic des touristes est devenu si considérable qu'on ne sait trop comment on pourra cet été lui donner libre cours. Ce succès énorme, phénoménal, sans précédent, est tout simplement dû à la réclame habile et intelligente que M. Charlton a su faire.

M. Charlton a dit avec raison que le journal est le meilleur ami des chemins de fer, qu'il est leur collaborateur le plus précieux, etc. C'est lui qui, tous les jours, met sous les regards du public le nom de tel ou tel chemin de fer, indique leurs avantages respectifs, invite les touristes, l'étranger à visiter les endroits les plus pittoresques, les places d'eaux les plus fréquentées, les villes les plus intéressantes à voir.

La réflexion toute naturelle que nous faisons en lisant ces lignes c'est que de puissantes compagnies ayant à leur tête des hommes d'affaires, reconnaissent que l'annonce leur est indispensable et que le meilleur intermédiaire entre les fournisseur et l'acheteur, c'est le journal.

Eh bien ! compatriotes qui êtes dans les affaires, avez-vous bien réfléchi aux avantages que vous offre notre journal au point de vue de l'annonce?

Chacun des trains du C.P.R. et du C.N.R. vous emmène de nouveaux colons, ne connaissant d'autre langue que le français et ayant des frais d'installation plus ou moins considérables à faire en arrivant ici.

Vous êtes le fournisseur tout désigné d'avance, mais encore faut-il que le nouvel arrivé sache que vous existez. Or le meilleur, sinon le seul intermédiaire entre vous et ce nouveau client c'est notre journal.

Une annonce bien placée, et surtout bien faite, faisant valoir tous les avantages de votre marchandise ne peut avoir que des résultats très satisfaisants.

Transport par eau

Lorsque l'Ouest Canadien sera devenu tout à fait le pays du blé, des moyens de transport plus efficaces deviendront indispensables.

On a même déjà suggéré plusieurs projets. Un de ceux-ci serait le canal Montréal, Ottawa et Baie Georgienne, qui relierait les lacs à la mer.

Cela est très faisable au point de vue des travaux, la seule objection est qu'il coûtera cent millions.

S'il devient nécessaire, le gouvernement sera obligé d'en entreprendre les travaux.

Mais pour le moment, le gouvernement a à sa charge la construction de la moitié du Transcontinental, et ses finances ne lui permettent pas d'entreprendre de tels travaux.

Il semblerait que le moyen le meilleur, le plus éconmique et le plus aisé, soit de construire un chemin de fer qui partirait du centre de l'Ouest pour se rendre à la Baie d'Hudson et établirait ainsi cette route de navigation dont on a tant parlé.

Nous espérons que cette idée, sera énoncée par quelque politicien, lorsqu'il en sera sérieusement question en chambre.

L'Ouest a besoin de la route de la Baie d'Hudson et la demandera avant longtemps.

La Fête de la Reine

Le 24 mai rappelle à l'univers entier, la mémoire glorieuse d'une femme, d'une mère, d'une reine.

Son fils, Edouard VII, a voulu perpétuer la mémoire de la reine Victoria, en continuant à célébrer sous son règne, le jour qui autrefois, était celui de sa fête.

Non seulement cet acte est celui d'un bon fils, mais aussi il est celui d'un grand roi, qui cherche à s'effacer devant le règne glorieux de celle qui si longtemps a présidé aux destinées de l'empire britannique.

En notre qualité de Canadiens français, nous avons été particulièrement heureux de nous unir à ce sentiment de piété filiale ; car ce règne qui débuta à une époque bien troublée de histoire, devait nous apporter la liberté et la prospérité.

Voilà pourquoi le 24 mai est toujours pour nous un joyeux anniversaire et nous fait chanter à l'unisson du peuple anglais " Dieu sauve le Roi."

SOUMISSIONS.

Des soumissions cachetées, marquées Pour provisions de la Police Montée dans les provinces d'Alberta et Saskatchewan " et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à midi, mardi, le 28 mai.

Des bulletins de soumission, imprimés, donnant toutes les informations requises peuvent être obtenus à n'importe quel poste de la Police Montée dans le Nord-Ouest, ou au bureau du soussigné.

Aucune soumission ne sera considérée à moins d'être faite sur ces bulletins.

On se s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque sur une banque canadienne d'un montant égal à 5 p.c. de la somme totale de la soumission, qui sera retenu si le soumissionnaire refuse de passer le contrat dans le cas où il lui serait accordé, ou si le contractant remplit pas toutes les conditions du contrat. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera retenu.

La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

FRED WHITE
Controleur de la Police
M. R. du N.-O.

Ottawa, 30 avril, 1007.

Nouvelles de partout

LAC LA NONNE. — Le bureau de poste a été transporté, cet hiver dans le sud-est, près de la limite nord de la réserve. Les indiens en ont-ils plus besoin que nous ? C'est possible, après tout, mais j'aimerais discuter la question avec Mr. le Ministre.

Le pays se peuple très rapidement. Par malheur, il ne vient que fort peu de colons de race française. La plupart sont américains ou suédois, d'autres sont anglais et quelques-uns allemands.

Ça et là, les moulins à scie débitent en planches les logs charriés cet hiver.

Une rumeur prétend que Mr Hambling établirait, au bord du lac, une malterie et fabriquerait de la bière. Est-ce vrai ? je ne puis l'affirmer. A mon avis, une crémerie aurait ici plus de chance de succès, car les gros troupeaux sont nombreux.

Un français essaye d'établir une pépinière d'arbres et d'arbustres fruitiers, non pas en achetant des plants d'autres pépiniéristes, mais au moyen de semis, qu'il choisira ensuite, multipliant par le greffage les meilleurs sujets obtenus. Il espère ainsi produire quelques variétés plus rustiques et dans lesquelles on puisse avoir pleinement confiance. G. B.

BROSSEAU.—M. Pierre Brault de la province de Québec est revenu prendre un homestead parmi nous.

Plusieurs de nos bons " bachelors " se prépaaent à aller travailler au-dehors pour quelques mois.

Nous espérons qu'ils reviendront tous avec une charmante compagne, car plusieurs s'éloignent un peu dans ce but.

M. B. Lafond d'Edmonton est arrivé ici avec sa famille pour s'y fixer pendant quelque temps.

Mr Ed. Brosseau, jr., s'est cassé une jambe, il y a quelques jours, en conduisant des chevaux indomptés. Il sera dans l'impossibilité de travailler d'ici à plusieurs semaines.

D'ici peu, nous aurons besoin de 2 maîtres ou institutrices catholiques. Nous serions reconnaissants à ceux qui pourraient nous dire où nous pourrions nous en procurer, soit qu'ils annoncent dans le COURRIER ou qu'ils s'adressent à M. E. Cloutier, à Brosseau.

Ces maîtres ou maîtresses devront être munis de leur diplôme.

Ceux qui ne viendraient pas du Manitoba ou des Territoires seront même obligés de passer des examens plus ou moins importants.

Les travaux d'ensemencement sont très avancés ici. Les cultivateurs ont l'espoir d'une bonne récolte.

Les colons arrivent en très grand nombre. Ce sont presque tous des Canadiens français qui se dirigent du côté nord de St. Paul.

Le Rév. M. Ouellette a amené avec lui, une quarantaine de colons dont plusieurs ont femme et enfants.

Tous paraissent satisfaient du pays.

Le Rév. Père Therien demeurera à St. Paul de Métis, tant que sa santé le lui permettra et soyez assurés que comme toujours, il restera le père et le protecteur du pauvre colon, et il mettra tout son dévouement à la disposition des nouveaux arrivés.

Que celui qui a un peu d'argent à placer ne craigne pas de venir ici, car avant longtemps Brosseau et St. Paul de Métis seront reconnus comme les meilleures paroisses et les plus importants villages du nord de l'Alberta.

Il n'y manque qu'un chemin de fer, mais cela viendra avant longtemps.

Si quelque nouveau colon désirait avoir des détails sur la place, il n'aurait qu'à s'adresser Mr Duguest, le guide du gouvernement. Il se fera toujours un plaisir de donner tous les renseignements voulus.

La main d'oeuvre se fait tres rare.

Fernie, B. C.— Les entrepreneurs de chemins de fer, et les propriétaires de scieries et de mines n'ont qu'un cri pour demander des hommes. La rareté de la main d'oeuvre se fait sentir par tout le district et il devient impossible d'avoir l'aide voulue.

On payait ordinairement $2.25 par jour pour ce genre de travail, mais aujourd'hui, on paye de $2.50 à $3.00 par jour et encore on ne peut pas avoir suffisamment d'ouvriers.

Mr G. G. S. Lindsay est actuellement dans l'Est à engager des hommes desquels il paye le passage. Nous aurons bientôt 59 hommes de Winnipeg, mais que sont 50 travailleurs, lorsque des centaines ne pourraient suffire à la demande.

Un nouveau moteur pour la Ferme.

Le premier Moteur Universel à Traction, actionné par l'huile de charbon, pour tous les travaux de la ferme faits jusqu'à ce jour par les chevaux ou par un pouvoir à vapeur, vient d'être introduit dans l'Ouest par le Prof. Coard, L. L. D., président du Collège Agricole du Nord-Ouest et est arrivé à Régina la semaine dernière. Il sera mis en opération d'ici quelques jour pour démontrer son utilité et l'économie qu'il peut apporter dans l'agriculture.

Le moteur a une capacité de 50 chevaux vapeur et peut casser 20 acres de prairie par jour. La dépense d'huile serait d'une moyenne de 90 cts l'acre.

Il traînera trois lieuses, au coût moyen de 25 cts l'acre et traînera huit tonnes pesant à une vitesse de huit milles à l'heure au prix moyen de 75 cts. Enfin, il pourra accomplir aucun travail qui peut être fait par les chevaux ou autre pouvoir.

En y adaptant un petit dynamo, il produira l'électricité pour la ferme et même pour un village.

LE TELEPHONE A $15 A CAMROSE.

M. S. Edwards, le surintendant des téléphones de l'Alberta communique au conseil de Camrose que le tarif du gouvernement pour l'usage local du téléphone est de $15 à $17. pour les maisons privées et de $20 à $24 pour les maisons d'affaires.

Le département des Travaux Publics doit commencer sous peu la construction d'une ligne principale de raccordement entre Wetaskiwin et Daysland et il construira aussi un téléphone local à Camrose à moins toutefois, que la ville préfère construire elle-même son téléphone. Dans ce cas le gouvernement permettrait à la ville de faire un raccordement avec la ligne principale

Il est entendu qu'à ces conditions la ville laissera au gouvernement le soin de construire et d'administrer son téléphone.

Le ble du printemps est leve

La température idéale de cette semaine a été favorable aux travaux de la terre. Les cultivateurs en ont profité pour terminer les travaux d'ensemencement.

D'Edmonton au Fort Saskatchewan la végétation avancé rapidement et le coup d'oeil qu'offre cette verdure printanière est magnifique.

L'espoir d'une bonne récolte anime le courage de tous.

Tout est pour le mieux

Les tempêtes de l'hiver dernier, et le blocus des trains de fret qui en est résulté ont empêché les fermiers de l'Ouest de vendre leur blé au bas prix qui leur était alors offert.

Conséquemment, l'énorme quantité de blé détenue par eux pourra être vendue et expédiée pendant l'été et les fermiers profiteront ainsi de la hausse sans précédent que nous avons actuellement.

Si la hausse continue, nos fermiers béniront les grands froids et les tempêtes qui auront contribué à leur faire réaliser d'aussi jolis bénéfices.

15,000 IMMIGRANTS

En route pour le Canada.

Il y a actuellement plus de 15,000 immigrants en route pour le Canada. Ce sont des Anglais, des Ecossais et des Irlandais pour la grande majorité.

Ils ont de l'argent et des baggages assez considérables.'

D'après les rapports d'agents d'immigration, c'est l'Alberta qui recevra le plus gros contingent.

Nouveau systeme de banque

Une banque de Toronto vient d'inaugurer un service tout à fait nouveau, dans notre pays. C'est le système de dépôt par la poste. Ce système existe aux Etats-Unis.

D'après le " Farming World," cette banque, très pratique, pour populariser le système nouveau, a décidé d'accorder 4 pour cent au lieu de 3, sur les dépôts faits par la poste, et de composer l'intérêt tous les trois mois.

C'est là une innovation très heureuse, et la première reconnaissance, par les banques du Canada, que l'argent a augmenté en valeur. Ce n'est pas trop tôt. Car le pauvre 3 pour cent sur les dépôts que la banque fait fructifier dans les 20 et 25 pour cent semble à plusieurs passablement arriéré.

Pour en revenir au système de dépôts par la poste, cette pratique devrait être adoptée plus généralement, en Canada. A combien de cultivateurs elle apprendrait l'art de l'économie, dans les campagnes. A combien d'ouvriers et de fils de cultivateurs elle rendrait d'énormes services. Et que de capitaux qui dorment dans les bas de laine seraient utilisés pour le plus grand avancement de l'industrie et du commerce. Elle mettrait fin également à un autre système qui n'est pas sans danger pour les petites épargnes.

Si, toutes les semaines, ou tous les mois, les gens de la campagne pouvaient envoyer à leur banque, par la poste, une, deux ou cinq piastres, croit-on que l'habitude de l'économie et de l'épargne ne s'implanterait pas très rapidement chez eux ?

Le système de dépôts par la malle a produit de bons effets aux Etats-Unis. Il devrait produire les mêmes effets en Canada.

En Espagne

Un petit roi est né.

Madrid, 18 mai.— Alfonso, prince des Asturies, né le 10 mai, a été baptisé aujourd'hui. La cérémonie a été plus somptueuse qu'au jour de la naissance où l'"infantino" fut présenté aux officiels du royaume. Elle a eu lieu à la chapelle privée du palais royal, en présence de la famille royale, des représentants de l'Etat et des puissances étrangères et d'une légion des grands du royaume, des chefs des divers ordres espagnols et des autres personnages importants.

On a exercé la plus grande surveillance sur le prince bébé depuis sa naissance. Des gardes spéciaux se tenaient nuit et jour à l'extérieur de la chambre à coucher, car il est de tradition espagnole d'empêcher quelqu'un de se faufiler et de pouvoir y substituer un autre enfant.

La tâche des gardes n'a pas été interrompue depuis la naissance jusqu'à cette après-midi, quand l'enfant tout inconscient de son importance, devint le personnage principal de cette scène brillante dans la splendide petite chapelle du palais.

Les murs étaient décorés de tapisseries et de bannières avec les insignes des ordres royaux d'Espagne. En outre, les galeries conduisant des appartements royaux à la chapelle avaient été superbement garnies de décorations historiques.

A l'entrée dans la chapelle royale, le roi fut salué par le clergé et les choristes qui précédaient le cortège. Quand chacun eut pris sa place, toute désignée d'avance, la scène était magnifique. La cérémonie pour donner les noms au royal enfant fut de courte durée. Il a reçu les noms de Alphonsi-Pio, Christio, Edouardo, Francisco, Guillermo, Carlos, Eurique, Ferdando, Antonio. Après cette cérémonie, le cardinal Sancho présida aux chants de réjouissance. Il entonna le *Te Deum*. L'orchestre royal accompagnait le chant La procession retourna aux appartements d'où elle était partie et le royal enfant fut remis à sa mère.

UN CARDINAL CANADIEN

Le *Figaro* de Paris publie une dépêche de Rome de très grande importance pour le Canada.

Les évêques du Canada et des Etats-Unis ont assuré au pape, une offrandie annuelle de $1,000,000.

Cette offrande sera fournie des contributions des fidèles et d'une portion des revenus diocésains.

Le pape créera tout probablement un cardinal au Canada.

VETEMENTS DE PAPIER

Avant longtemps, les costumes féminins seront exclusivement faits de papier. Telle est la déclaration d'une personne compétente en la matière. Elle affirme que les habits de papier deviendront sous peu une industrie importante en France, comme conséquence de l'invention du fil de papier, et du tissu de papier.

Ce nouveau tissu de papier, est fort, flexible, imperméable ; il ne brûle pas, et coûte deux tiers moins que le coton et dix fois moins que la laine.

NAISSANCE

Mde J. T. Labissonnière, une fille. Parrain et marraine Mr et Mde Chénier.

Lois projetées par la ville.

Les projets de loi ci-dessous seront soumis a l'approbation des voteurs le 27ième jour de mai 1907.

No. 101—Pour prélever $26,000 pour l'achat d'un site où sera construit la bâtisse du pouvoir électrique.

No. 102—Pour prélever $70,000. pour l'amélioration et le prolongement du système de lumière et du pouvoir électrique.

No. 103—Pour prélever $22,000. pour l'achat des machineries et accessoires nécessaires pour le nettoyage et l'entretien des chemins et construire les bâtisses nécessaires à ce département de la voierie.

No. 104— Pour prélever $41,000. pour la construction et l'équipement de deux nouvelles stations de pompiers et pour l'installation d'un système d'alarme.

No. 106— Pour prélever $27,565. à fin de couvrir un déficit sur la vente d'un grand nombre de débentures ; $4,000. pour certaines expropiations et $5,000. pour certaines améliorations (local improovements).

No. 107—Pour prélever la somme de $10,000. pour la complétation et l'équidement de l'hôpital isolée.

Les projets de loi suivants seront soumis aux voteurs le 3 juin, 1907.

No. 105— Pour prélever $50,000. qui seront payées comme bonus à l'Hôpital Civique pour aider à la construction de diverses bâtisses.

No. 111—Pour accorder une franchise spéciale à la North West Gas and Oil Co. Ltd., pour fournir le gaz naturel et artificiel.

No. 112—Pour accorder une franchise spéciale à C. S. Eaton & M. E. Springer, pour fournir le gaz artificiel.

COIN FEMININ

CHRONIQUE

LES HIRONDELLES DE FRANCE

Les échos de ce qu'on appelle la vie du monde sont si long à me parvenir dans ce joli coin de l'Alberta d'où je vous envoie ces lignes, mes chères lectrices ; si longtemps ces feuillets resteront en souffrance dans quelque bureau de poste, ils arriveront si malencontreusement après la mise en page, que j'hésite toujours à traiter des sujets d'actualité, risquant fort d'arriver comme... moutarde après dîner ! Dans ces moments-là, j'envie très vilainement mes consœurs des journaux de l'Est, elles qui ont pour alimenter leur verve des nouvelles toutes fraîches, qui peuvent écrire au jour le jour, avant que tout le monde est relaté le même sujet. J'ai bien d'autres rancœurs encore en songeant qu'elles connaissent " les retours du courrier " en vingt-quatre heures, le moderne tramway qui vous dépose aimablement à la porte du journal... Mais bah ! soyons philosophes ! cela ne vaut peut-être pas la malle hebdomadaire faisant le paquet de lettres plus lourd, le parcours de certains dix milles pendant lesquels, chroniques et chroniqueuse, jouissent d'impressions toujours neuves et émotionnantes, surtout aux lendemains de grandes pluies !

à toutes les coutumes, se sont astreintes à mille petits détails ; ici, leurs règles de demi-cloture ne serait pas comprises de la population ; elles ont abaissé leurs grilles ; là, leur blanc fichu croisait chastement, laissait leur cou nu : les bonnes religieuses ont adoptées un petit col empesé. " Un col officier " a dit en riant, une petite mère dont les yeux gardent le reflet du ciel de France, si jeune que son cou tourne à l'aise dans ce carcan qui lui rappelle le col rigide de la pensionnaire.

Le meilleur d'elles-mêmes, elles le donnent sans compter ; ce fut méchant de leur reprocher cette hospitalité dont elles jouissaient avec reconnaissance. Avec quelle joie mauvaise leur persécuteur de là-bas ont dû recueillir ces paroles tombant du haut de la tribune parlementaire !

En lisant les comptes-rendus des journaux de cette séance de la Chambre, j'ai songé à une jeune soeur converse, âme simple et douce, que j'ai rencontrée il y a bientôt deux ans.

Chère soeur Marie-Rose ! heureusement la lecture des journaux n'est point permise au couvent.

Elle venait d'arriver, le dernier vent d'orage l'avait jeté jusque là ; c'était une de ces fortes paysannes comme on en trouve dans les fermes de France, hâlée sous sa cornette ; une de ces

L'eternelle Chanson.



Nous n'habiterions pas la ville
Bruyante et banale, mais on
Verrait dans un coin bien tranquille
D'un petit bois notre maison.
....

J'aurais des bracelets d'opale,
Des mules en velours changeant,
Une robe d'un satin pâle,
Verte, au semis de fleurs d'argent,

Et des mèches ébouriflées
Comme vous aimez dans le cou,
Nous croirions aux lutins, aux fées,
Et nous nous aimerions beaucoup.

Quand votre tête serait lasse
D'avoir trop rêvassé le soir
Près de moi sur la chaise basse,
Quand vous viendrez vous asseoir,

Ma tendresse, vite inquiète,
Vous bercerait de soins jaloux,
Je renverserais votre tête
En arrière sur mes genoux,

Et puis, afin que les lumières
Vous soient douces, mon cher amour,
Je mettrais devant vos paupières
Mes doigts comme un rose abat-jour.

ROSEMONDE ROSTAND.

Je commencerais bien à calomnier nos chemins pour exciter votre pitié, mes Lectrices, mais vous verriez la " ficelle " et, je crois avoir assez dit pour qu'on me pardonne mes " actualités " vieilles de plusieurs semaines.

Celle dont je veux vous entretenir aujourd'hui ,est de triste mémoire, et trouva un écho indigné et douloureux dans chaque coeur canadien, sans distinction de race et d'opinion. Je me plais à penser que les éloquentes protestations que suscita cette grossière faute d'un fanatique contre l'hospitalité, contre la plus élémentaire urbanité—pour ne pas dire plus—pansa cette plaie qu'une main maladroite et sans générosité venait de rouvrir dans l'âme des " Exilée," des douces hirondelles que le vent mauvais a chassées de la vieille France vers la Nouvelle France.

Déjà, elles se sont fait connaitre dans leur nouvelle patrie, il serait oiseux de parler de leur courage, de leur dévoument. Partout elles ont accepté avec transports les postes les plus ingrats ; il en est dans le nord de la Saskatchewan, à l'Ile à la Crosse, je crois, instruisant les jeunes sauvages, et si dépourvues de tout, qu'elles ont osé élever la voix pour implorer en faveur de leurs enfants. Dans l'Ouest, elles se sont dispersées par bandes de trois ou quatre, ont pris la tête d'écoles et par leur esprit large et ouvert, elles ont su conquérir toutes les sympathies, détruire certains préjugés ; avec cette facilité d'assimiliation particulière à la race, elles se sont pliées

bonnes soeurs converses dont on garde le souvenir avec un coin de cuisine de couvent, où l'âpre saveur des pommes un peu vertes qui fait passer l'affreux goût de l'huile de foi de morue. Ses bons yeux à fleur de tête étaient rouges comme s'ils gardaient la trace du torrent de larmes qu'elle avait répandu dans le coin le plus sombre de la buanderie de son beau couvent de pierre.

Elle nous fit le récit lamentable de ses derniers mois de séjour là-bas, puis tout à coup, son visage rivalisa de couleur avec son nom, Soeur Marie-Rose parlait de son débarquement à Québec. Oh ! cette joie d'entendre la musique du doux parler de France, Soeur Marie-Rose avait appris vaguement dans une géographie élementaire, que, au bord du St. Laurent, plusieurs miliers de canadiens parlaient la langue des aïeux, mais jamais elle n'aurait osé espérer... C'était un demi exîl et encore si doux ! n'avait-on pas compris plusieurs mots de son patois normand ? Pauvre petite soeur Marie-Rose, son exubérance lui attira une remontrance de mère Ste-T.

...Chères Hirondelles de Franc, construisez vos nids chez nous, vous êtes des porte-bonheurs pour les nations généreuses qui vous ont accueilli. Si un jour, un jour que nous désirons proche de toute notre âme, le ciel de la patrie revient pur, ouvrez vos ailes pour repartir là-bas—la France sans vos cornettes blanches n'est plus la France—mais ne délaissez pas tous vos nids pour faire plus étroit le lien entre la vieille et la Nouvelle France également aimée !

MAGALI.

COIN FEMININ

(SUITE.)

RECETTES PRATIQUES.

LE NETTOYAGE DES VETEMENTS.

Il se produit parfois sur les vêtements des tâches n'ayant pas assez d'importance pour exiger l'intervention du teinturier, et cependant qui souillent le vêtement.

Il faut d'abord se rendre compte de la nature de la tache et procéder à son enlèvement.

On doit, en premier bien, bien brosser la pièce que l'on veut nettoyer, afin qu'elle ne recèle aucune poussière.

Pour le faire, on l'étend sur une table, bien à plat, où on la bat avec une raquette si l'étoffe est de lainage.

Les taches de boue se brossent ou se lavent avec un linge humide sur les lainages et sur les soies.

Les taches de graisse s'enlèvent avec de l'eau additionnée d'ammoniaque ; on pose un linge sous l'étoffe et, avec un autre linge imbibé de la solution, on frotte la tache et l'on attend qu'elle sèche pour se rendre compte du résultat ; les étoffes délicates de nuance ne peuvent être traitées ainsi, il faut mieux les confier au dégraisseur.

Les taches de peintures, lorsqu'elles sont fraîches, s'enlèvent avec de l'essence de térébenthine, et, si elles sont sèches, il faut avant les amollir en les imbibant d'huile. Après on se sert d'essence.

L'essence minérale nettoie très bien le velours noir et de couleur ; on passe une flanelle imbibée et le velours retrouve son brilliant.

Les taches de bougies ne doivent pas s'enlever au fer chaud, la partie graisseuse ainsi dissoute s'enfonce dans l'étoffe : il faut prendre un linge mouilé avec de l'eau, légèrement gratter, puis frotter avec de l'eau et la tache disparaît.

On remet à neuf les robes de satin, de broché noir en les frottant légèrement avec de l'eau coupée de vinaigre, puit on repasse les satins à l'endroit les autres soieries entre deux linges.

HOWELL, SASK.—Mercredi eut lieu le mariage de M. L. Poilière à Mlle Marie Pérousse.

M. l'abbé Bourdel, oncle de la mariée, officiait.

L'église, comme aux grands jours de fête, avait revêtue ses plus pompeux ornements.

Mlle Dujoie, organiste s'est occupée de la partie musicale, et elle s'en est acquittée avec éclat.

La toilette de la mariée était de soie blanche, nous remarquions aussi plusieurs toilettes très dignes d'attention entre autres, celle de Mlle Dujoie qui était d'une extrême élégance.

A l'issue de la messe, les mariés et leurs amis furent les hôtes de M. l'abbé Bourdel ou un déjeuner arrosé de champagne, leur fut servi.

Le jour même, les heureux époux partaient pour un voyage de quelques mois en France.

Les vœux de bonheur de leurs amis d'ici, les accompagne.

Ce joli mariage a excité l'admiration de plusieurs jeunes filles, aussi percevions-nous de discrets soupirs. Mais leur tour ne peut manquer de venir bientôt, car elles sont toutes charmantes et Dieu merci, ce ne sont pas les garçons à marier qui manquent ici.

PRINCE ALBERT.—Notre conseil de ville vu l'augmentation graduelle du trafic et l'impossibilité ou se trouve le bateau passeur de fournir au trafic, a décidé d'ajouter un autre bateau et de faire application auprès du gouvernement pour en obtenir un troisième en attendant que le pont actuellement en construction soit terminé.

LAC St-ANNE. — L'exode vers les montagnes continue. Un prospecteur nommé McDonald accompagné de ses trois fils emportant des provisions pour un an est parti ces jours derniers et a eu beaucoup de difficultés à se procurer des chevaux.

Frank Stevens, accompagné de deux hommes est aussi parti pour la même destination.

LACOMBE.—Telephone provincial. Son reseau s'etend tous les jours.— Le surintendant de la construction des lignes téléphoniques de l'Alberta, Mr James Grierson, accompagné d'une équipe de seize hommes est arrivé à Lacombe la semaine dernière et a immédiatement commencé les travaux de construction de la ligne de téléphone qui doit relier Lacombe à Stettler.

Le matériel est déjà tout destribué et Mr Grierson espère pouvoir tout terminer d'ici à deux mois.

VEGREVILLE.—Mr William Lonenson, guide au service du gouvernement, vient d'arriver en ville après un très heureux voyage dans le nord et l'est., il accompagnait des colons américains.

Ces derniers ont été très satisfaits du pays ; ils ont pris des homesteads et acheté d'autres terrains. Ils viendront s'établir ici à l'automne.

Le conseil de ville a eu une séance mouvementée la semaine dernière. Le débat sur la question du travail fait par le comité de santé a amené le grabuge. Le maire a laissé son fauteuil et s'est retiré, ce qui a forcément clos la séance.

La question de l'approvisionnement de l'eau est enfin réglée.

Dans plusieurs puits de la ville on a obtenu un puissant jet d'eau à une profondeur de 50 pieds et plus. Les puits n'ont pas débordé mais l'eau arrive à quelques pieds du bord.

Dans les puits un peu profonds l'eau arrive avec une grande force.

Le conseil de ville a acheté de la " Winnipeg Rubber Co." 500 pieds de boyaux à incendie et 12 uniformes pour les pompiers.

Le tout arrivera dans un mois à peu près.

M. Martel, de Dawson, est ici à la recherche de charbon sur la ferme Powell. Mr Martel est un mineur d'expérience et il a une grande confiance dans l'avenir de Vegreville.

D'après les sondages commencés ici, nous pouvons espérer que Vegreville deviendra un centre minier aussi bien qu'une ville d'agriculture.

DES OUVRIERS EXPERTS

L'association des manufacturiers canadiens a résolu de s'adresser au gouvernement fédéral pour qu'il encourage l'immigration des ouvriers habiles (skilled artisans) qui sont en ce moment en grande demande.

Les manufacturiers prétendent que nous avons besoin d'ouvriers experts pour développer les diverses industries nationales.

ATHABASCA LANDING.—Dimanche dernier avait lieu la première communion des enfants de la mission. Le Père Beaudry, en cette occasion a prononcé une touchante allocution, en français, en anglais et en cri.

Notre dévoué pasteur est parti pour St. Albert, mercredi dernier, il sera de retour vers la fin de juin, pour y demeurer définitivement, nous l'espérons.

La rivière Athabasca est très haute et tous les jours, nous voyons partir pour le nord plusieurs bateaux. Ainsi vendredi matin, MM.Histope & Noyle ont lancé 14 bateaux, tous chargés de marchandises pour Chipewan.

Le même jour M. James Wood avec un équipage considérable conduisait 16 bateaux chargés de marchandises et de sept passagers.

Le bateau passeur, sous la surveillance de Mr Robert, traverse à toutes les ½ heure.

Ce soir à 8.30 hrs, le bateau à vapeur " Mid Night Sun," entreprend son premier voyage de la saison, il se rendra jusqu'à la petite rivière des Esclaves.

Parmi les passagers nous remarquons M. Leslie Wood, Mr et Mde Rennisson, Melles Mary Kirk, Ethel McKernan et Mr Jean Benoit, teneur de livres de la maison Gagnon.

Mr Montembeault commencera ces jours-ci à arpenter la 17ième ligne.

Son parti se compose de MM. Roger, R. Chartier, E. Cloutier, Fouquette, Leduc et Blouin.

Ce dernier qui est de la Beauce, nous apprend que plusieurs de ses compatriotes se proposent de venir habiter l'Ouest avec leurs familles. Elles seront particulièrement bienvenues à Athabaska Landing où les Beaucerons sont déjà nombreux.

L'association libérale à sa dernière assemblée a jeté les premières bases pour l'installation d'une bibliothèque publique.

A louer—Une ferme de 550 acres, située à 18 milles d'Edmonton 150 acres en labour prêt à être semés et le reste en paturages. Le roulant de la ferme comptant 30 vaches laitières, avec leurs veaus, 4 teams de travail, moutons, instruments oratoires de toute nature, serait vendu à de bonnes conditions. S'adresser à Louis Derval, Fort Saskatchewan.

Barbier demande—Un barbier expérienté trouvera de l'emploi en s'adressant immédiatement à l'Hôtel Richelieu, Edmonton.

AVIS

Par les présentes, avis est donné que toutes les licences municipales pour l'année 1907-08 sont dues et payables leoù avant le 1er de juin 1907. Et tous ceux qui a cette date auront négligé de payer telles licences, encoureront les frais et les pénalités telles que pévues par la loi.

Avis est aussi donné que la taxe sur les chiens pour la présente année est maintenant dûe et payable, le ou avant le 31iem jour de mai de chaque année Après cette date, les propriétaires de chiens qui ne se seront procuré telles licences, seront passibles des penalités telles que prévues par la loi.

Les licences et la taxe sur les chiens se paient à l'Hotel de Ville.

Signé
J. M. C. CROSSKILL,
Secretaire Trésorier
En la Ville d'Edmonton

EXPOSITION D'EDMONTON

On peut faire des arrangements dès maintenant pour des comptoirs, espaces pour exhibits et pour fins d'affichage sur les terrains de l'exposition, en s'adressant au *Secrétaire-Trésorier.*

H. R. MOUNTIFIELD,
Sec-Tré.

30-5

Petites Annonces.

Jeune Dame désire diriger ménage pour un ou deux messieurs, à la ville ou à la ferme. Ecrire à N. B., 10, bureau du journal.

Perdu : Un team de chevaux gris, l'un pesant à peu près 1200 lbs, portant la marque *10* et l'autre pesant à peu près 1100 lbs et ne portant pas de marque *(brand).* $10. de récompense à la personne qui retournera les chevaux à Mr Brazil, Sion, Alta.

NOTES LOCALES

Les dames catholiques de la ville, sont priées de se réunir chez Mde J. H. Gariepy, coin Victoria et 4ème rue, mardi à 3 hrs p.m., pour aviser aux moyens à prendre pour réunir les contributions en faveur de l'hôpital général.

—

M. E. Denis, marchand de Valleyfield, P.Q., est actuellement de passage ici, après avoir visité plusieurs centres canadiens des alentours.

Son voyage dans l'ouest a pour but de se renseigner sur les avantages qu'offre notre région, tant au point du commerce que de l'agriculture.

Il parait enthousiasmé des rapides progrès de notre ville, de l'esprit d'entreprise et de la hardiesse de ses citoyens.

On nous apprend que M. Denis retournera à Valleyfield d'ici peu, mais pour revenir bientôt avec plusieurs de ces concitoyens, désireux de venir s'établir parmi nous.

—

Tout est prêt pour commencer la livraison des lettres à domicile, les services d'hommes expérimentés ont été retenues et ils n'attendent plus que le mot d'ordre pour se mettre à la besogne.

On s'attend bien a un peu de confusion dans les commencements, mais avec du courage et de la bonne volonté nos facteurs seront bientôt à mesure de donner entière satisfaction.

—

Mlle Alice Duhamel, d'Ottawa est ici depuis quelques jours en visite chez son frère, M. Jos. Duhamel.

—

M. Fernand Fuford, arpenteur de Québec, a passé quelques jours parmi nous, a recruter le personnel d'un parti d'arpentage qui travaillera dans les districts de Battleford sous sa direction.

—

M. J. Tramblay, de Cambrock, B.C., est en ville depuis quelques semaines. Il se retire à l'hôtel Richelieu.

—

M. N. O. Paquet, de Stanbridge, P.Q., est arrivé ici depuis quelques jours avec l'intention d'ouvrir un bureau d'affaires.

—

M. J. Thérriault représentant la la Rock City Tobacco Co. de Québec, était de passage à Edmonton, la semaine dernière.

—

M. R. Varrin et le Dr Boulanger, de Athabasca Landing, sont venus passer quelques jours en ville pour affaires personnelles.

—

Mr Gaudias Gagnon, qui l'an dernier à pris un homestead dans le canton Edison est de passage ici. Il est en pourparlers avec la maison Gariépy & Lessard pour l'ouverture d'un magasin dans cette direction. Mr Gagnon nous dit que les colous y sont très prospères et très satisfaits des résultats obtenus depuis leur arrivée.

—

R. D. McDonald représentant la maison R. C. Wilkins de Montréal est en ville pour quelques jours.

—

Mr Penison de Québec et Mr Déziel de Montréal sont arrivés ici ces jours derniers, pour s'établir au milieu de nous.

Le C.N.R. demande des exceptions.

Le Canadien Northern Railway a donné avis à la commission des chemins de fer que le tarif des passages sur la ligne principale et sur plusieurs embranchements sera conforme aux ordres reçus d'avoir un tarif uniforme de 3 cents par mille à l'est des Montagnes Rocheuses.

Cependant, la compagnie demande à la commission de faire exception pour certains embranchements de l'ouest où la population est très éparse et où il y a peu de trafic, afin qu'il leur soit permis de charger 3½ à 4 centins.

Après enquête, si la commission reconnait le bien fondé de cette requête, l'exception sera accordée.

A tous les Canadiens de langue française d'Edmonton

Messieurs,

La Société St. Jean-Baptiste d'Edmonton à une assemblée générale tenue le 12 courant a unanimement résolu de faire un appel chaleureux et patriotique à tous les Canadiens-français d'Edmonton, de se faire inscrire comme membre de leur société.

Notre fête nationale sera célébrée cette année le 22 juin prochain à Morinville et il serait désirable que cette célébration patriotique fit honneur non seulement à Morinville, mais surtout à tous les Canadiens français du nord de l'Alberta.

La population de langue française d'Edmonton doit être de 500 adultes et la société St. Jean-Baptiste ne compte qu'une centaine de membres.

La contribution comme membre n'est que d'un dollar par année et les obligations ne consistent qu'à assister aux assemblées mensuelles.

Unissons-nous et connaissons-nous, et nous en retirerons de grands avantages, non seulement au point de vue patriotique et national, mais aussi au point de vue des affaires.

Une assemblée générale de la Société aura lieu, dans la bâtisse de la C. M.B.A., 4ième rue, Dimanche, le 2 juin prochain, à 3 hrs p.m. et vous êtes tous cordialement et chaleureusement invités à y assister.

L'union fait la force.

OMER ST. GERMAIN,
Secrétaire.

CONVOCATION D'ASSEMBLEE

Afin de compléter l'organisation de la célébration de la Fête Nationale à Morinville.

La Sociétté St. Jean-Baptiste d'Edmonton convoque tous ses membres et les Canadiens de langue française en une assemblée, laquelle sera tenue dans le local de la C.M.B.A., dimanche, le 2 juin à 3 hrs p.m.

Le comité d'organisation, s'est assuré le service d'un train spécial qui partira samedi matin, 22 juin pour Morinville et sera de retour le soir même, l'heure du départ et de retour sera discutée à l'assemblée de dimanche.

Comme la Cie de chemin de fer demande que la vente d'un certain nombre de billets lui soit garantis, ceux qui désirent se rendre à Morinville par voie de chemin de fer, voudront bien donner leur nom au plus tôt à un des membres du comité d'organisation, composé de O. St. Germain, H. M. Martin et S. Larue.

—

M. Joe Mitchell Chapple, éditeur du National Magazine, était de passage en ville dans le cours de la semaine dernière.

Il voyage à travers l'ouest pour se renseigner et écrire sur ce sujet dans le numéro de juillet de son Magazine.

M. Chapple a terminé ici son voyage et est reparti pour Boston où il demeure.

Choses Militaires.

Il y a eu beaucoup d'activité la semaine dernière dans le camp des officiers de l'escadron E de St. Albert.

Officiers et sous-officiers ont suivi le cours special d'instruction donné à Edmonton sous le commandement du capitaine Mackie de l'école d'instruction de Winnipeg.

Ils ont reçus la visite de leur commandant de district, le colonel Evans, de Winnipeg, et aussi du major Mac Donell, en commandement de l'école de Cavalerie de Winnipeg, et des Escadrons Indépendents de Carabiniers montés, pour l'examin des officiers.

Le Major De Blois Thibaudeau accompagné de ses officiers et du Capt. Mackie, se sont rendus dimanche dernier à Morinville, et la première parade des troupes de cette localité a eu lieu.

Lundi les deux troupes de St. Albert on eu leur première parade, et le major MacDonell assisté des officiers de l'Escadron, leur a fait faire l'exercice pendant une heure.

Les officiers inspecteurs se sont déclarés des plus satisfait de l'attention montré par les hommes de l'escadron, et de leur monture, et ont félicité le major Thibaudeau de la supériorité des hommes a sa disposition.

Les accoutrements et uniformes de l'escadron seront ici d'ici à quelques jours et le camp annuel de l'escadron par faveur spéciale du Ministre de la Milice a été autorisé d'être tenu à St. Albert pour le 25 Juin, au lieu de Calgary, vu le peu de temps à la disposition des officiers de pouvoir se préparer pour le camp.

LE MARCHE

COURS DE LA SEMAINE

Viandes. Poids vif, la livre. Bœuf, 4½ à 4 cts ; Porc, 7 cts ; Mouton, 6 cts ; Agneau, 6½ cts ; Veau, 5½c.; Poulets, 11 cts ; Dindons, 15 à 16c.; Canards, 12 cts ; Oies 13 à 13½ cts,

Viandes dressees, la livre. Bœuf, 6 à 7c. Porc, 9¼ cts; Mouton, 9 cts ; Veau, 10 cts ; Poulets, 15 cts ; Dindons. 18 à 20c. ; Canards 14 c. ; Oies, 15c.

Beurre frais, la livre, de 25 à 33 cts,

Œufs, 20 cts la douzaine.

Pommes de terre, 55 cts le minot.

Carottes, 2c., la livre, **Navets,** 2c. la lb.

Choux-Navets, la livre, 1½ cts.

Betteraves, la livre 3 cts.

Choux, la livre 7 à 8 cts.

Oignons, la livre 6 cts.

Foin, par tonne, Mil, $22. à $25. ; de coteau, $17. à $20. ; slough, $10 ; $13.

Grain en vert, (green feed) par tonne, $8. à $12.

Paille, la charge, $4.50 à $6.00

Avoine, 25c. le minot

Ble, 75c. le minot.

MDE FISKE A EDMONTON.

La tournée théâtrale de Madame Fiske qui touchera presque à sa fin lorsqu'elle arrivera à Calgary, couvrira une distance de 12,000 en une période de dix semaines.

Elle jouera à El Pasco et au Texas, alors qu'elle suivra les côtes du Pacifique de Los Angelos à Vancouver, pour revenir à Calgary, Edmonton, Regina, Brandon, Winnipeg et St. Paul.

Le public sera heureux d'apprendre qu'au lieu de $5.00 tel qu'annoncé, le prix des billets sera de $3.00.

Les Funérailles d'Auguste Noel.

Le service funèbre d'Auguste Noel, avocat, dont nous annoncions la mort prématurée, dans la dernière édition de notre journal, a eu lieu jeudi le 23 mai, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis du regretté défunt.

Tout ce qu'Edmonton compte d'hommes distingués, tant dans les professions libérales que dans le commerce et l'industrie, s'était fait un devoir de rendre un dernier hommage à celui qui n'est plus.

Les porteurs étaient M.M. D. Thibeaudeau, Hon. P. Roy, H. M. Martin, P. E. Lessard, J. L. Coté et O. Beck.

Le deuil était conduit par J. C. Noel, frère du défunt et l'Hon. Juge Lavergne, de Montréal, père de Madame Noel.

Le cortège funèbre se rendit de l'hôpital à l'église St. Joachim où un service solennel fut chanté. Le Rev. Père Hétu officiait, assisté des Rev. M.M. Rosenthal et Jan.

Après le service, le corps fut transporté à la gare du Pacific à Strathcona d'où on le dirigea sur Arthabaska, P.Q. où l'inhumation a eu lieu.

UNE NOUVELLE INDUSTRIE POUR EDMONTON

La présence à Edmonton de M.M. Adams, Leonard, Hoffman et Bernhart, de la maison Swift & Co., de Chicago, démontre clairement que cette importante compagnie est intéressée dans la construction des immenses entrepôts pour les viandes en conserves, sis à la jonction des lignes C.N R. et G.T.P.

La construction de la première bâtisse qui aura sept étages et sera munie d'un matériel complet, devra être terminée pour septembre.

Il y aura d'immenses cours à bestiaux et on construira dans les environs un hôtel pour le personnel et pour les gens qui seront en relations d'affaires avec la compagnie.

Cela donnera probablement naissance à plusieurs industries nouvelles dans les environs et cela indique une ère de progrès commercial pour la ville.

—

Les autorités du G.T.P. commencent à admettre un fait qui était apparent pour tous depuis longtemps ; c'est à dire qu'il y a peu d'espoir que le chemin de fer se rende à Edmonton en août.

Il est même probable qu'il ne sera d'aucune aide matérielle pour le transport des récoltes de l'année.

La faute en est aux rigueurs de l'hiver, au printemps tardif et à la difficulté de se procurer le matériel voulu.

Edmonton et Calgary reliés par un service d'automobiles

Un parti d'Américains, ayant en vue de relier Edmonton à Calgary par un service d'automobiles, est de passage ici.

Ils disent qu'un bon chemin pour les automobiles peut être construit entre Calgary et Edmonton sans qu'il en coûte bien cher et cela une fois obtenu, ils sont positifs que le trajet entre ces deux villes peut être fait en deux heures de moins que ne peuvent le faire les trains réguliers du C.P.R., sans qu'il en coûte plus cher au voyageur.

Si cela se réalise, il n'y a pas de doute qu'il en résulterait de grands avantages pour les deux villes. Un voyageur pourrait partir d'Edmonton à bonne heure le matin, passer quelques heures à Calgary et revenir le même jour.

On dit que si Edmonton estime la chose avantageuse pour accorder quelqu'aide financière, le projet se réalisera sous peu.

Le Terminus du G.T.P.

Le *World*, de Vancouver, se réjouit d'apprendre que la compagnie du Grand Tronc Pacifique est sur le point de s'entendre avec le gouvernement McBride au sujet des terres sur l'Ile Kaïen et la réserve des sauvages dont elle a besoin pour son terminus sur les côtes de la Colombie.

Après avoir acquis du gouvernement McBride, 1,000 acres de terres sur l'Ile Kaïen, le Grand Tronc Pacifique se mit, avec la permission du cabinet fédéral, en communication avec les sauvages, pour l'achat de *nouveaux* terrains.

Le gouvernement provincial protesta contre cet arrangement, prétendant que si les sauvages cèdent ou abandonnent leurs terres, la Colombie Anglaise a droit d'en réclamer possession.

Le *World* apprend que la compagnie et le cabinet McBride sont aujourd'hui en excellents termes, et que tout fait prévoir un règlement satisfaisant des difficultés pendantes.